

Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 20 - Novembre 2013

Les bacheliers 2011 inscrits en 1ère année de Licence

Le devenir des bacheliers non réinscrits l'année suivant leur première année de Licence à l'Université d'Orléans en 2011-2012 : les conditions et motivations de la non réinscription.

Cette note porte sur le résultat de l'enquête annoncée dans le « 4 pages » d'avril 2013 auprès des bacheliers ne s'étant pas réinscrits dans notre établissement, faisant suite à l'étude effectuée, à partir de bases de données issues d'APOGEE¹, mettant en lumière certains déterminants explicatifs à la non réinscription tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale².

Pour l'année universitaire 2011-2012, 1769 nouveaux bacheliers étaient inscrits en 1^{ère} année de Licence à l'université d'Orléans. L'année suivante, 662 ne se sont pas réinscrits à l'université soit **37,4 %** des nouveaux bacheliers. L'interrogation a été réalisée par mail et par téléphone. Le taux brut³ global de réponse est de 60,0 % soit 397 répondants. Le taux de réponse net³ est, quant à lui, de 78,5 %. L'échantillon constitué des répondants est représentatif de la population initiale que ce soit au niveau du genre, du parcours scolaire ou de l'origine sociale.

Quelle poursuite d'études après le baccalauréat ?

A la question portant sur leur inscription dans la formation suivie à l'université d'Orléans, 65,0 % ont déclaré qu'elle correspondait à leur souhait de poursuite d'études après le baccalauréat.

Plus souvent que la moyenne, ce sont les bache-

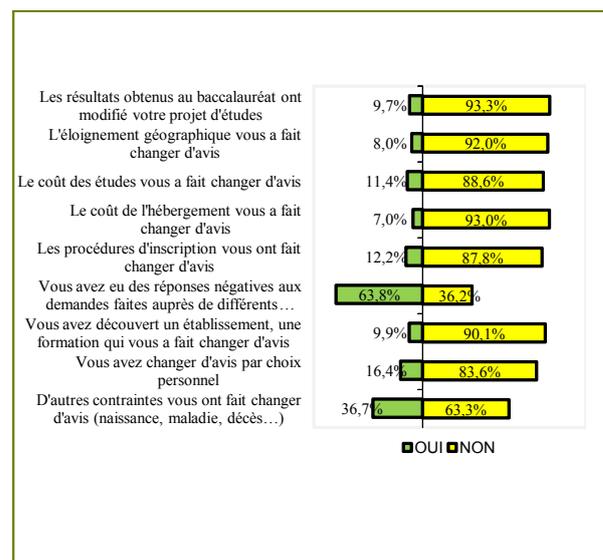
	Taux de correspondance
Droit, Economie, Gestion	55,4 %
Lettres, Langues et Sciences Humaines	64,5 %
Sciences	66,7 %
STAPS	88,4 %

liers s'étant inscrits en STAPS qui ont déclaré que la formation suivie correspondait à leur souhait de poursuite d'études : 88,4 % contre 55,4 % des bacheliers inscrits en Droit, Economie, Gestion.

Lorsque la formation suivie à l'université d'Orléans ne correspondait pas au souhait de poursuite d'études, pour près de la moitié de ces répondants (46,9 %) c'est un BTS qu'ils auraient souhaité faire et plus particulièrement dans les domaines concernant la vente, le commerce ou le management (BTS NRC ou MUC, BTS Banque-assurance, BTS commerce international...) ; cela concerne 55,7 % des souhaits en BTS. Près d'un quart aurait souhaité faire un DUT ou une formation en école d'infir-

mière (respectivement 11,5%). Ce sont les bacheliers inscrits en Droit, Economie, Gestion qui plus souvent que la moyenne souhaitaient faire un BTS (56,0%), ceux de STAPS pour un DUT (37,5 %), ceux de Sciences pour une formation en école d'infirmière (33,3 %).

D'une manière générale, lorsque l'inscription ne correspond pas au souhait de poursuite d'études, c'est le plus souvent parce que le bachelier a eu des réponses négatives aux demandes faites auprès de différents établissements (63,8 %) mais aussi que d'autres contraintes l'ont fait changer d'avis (36,7 %).



1 : Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des étudiants

2 : cf. 4 pages, n°17, Avril 2013

3: Le taux brut est le rapport du nombre de répondants sur l'ensemble de la population concernée. Le taux net se calcule à partir de la population dont les coordonnées sont toujours valides.

Ces contraintes sont pour l'essentiel « l'absence de patron » en vue d'un BTS ou d'un brevet professionnel (54,5 %), « l'échec au concours d'accès » dans une école menant aux métiers de la santé ou du social (13,6 %) ou de la gendarmerie (2,3 %). L'âge peut être aussi une contrainte supplémentaire comme ce jeune, désirant intégrer l'école de police, qui précise « il faut avoir 18 ans ».

Parallèlement, lors de leur inscription à l'université d'Orléans, un jeune sur huit (12,3 %) était inscrit ou en attente d'une réponse pour une autre formation : 53,1 % en BTS, 24,5 % en IUT, 6,0 % en école d'infirmière et 4,1 % en 1^{ère} année de Licence dans une autre université. Parmi eux, la moitié (51,0 %) ne souhaitait pas poursuivre leurs études à l'université d'Orléans.

Quelle présence aux examens ?

Deux étudiants sur cinq (39,0 %) ont déclaré s'être présentés à toutes les épreuves validant leur 1^{ère} année de Licence et près d'un quart (23,7 %) à aucune épreuve. Parmi eux, près d'un sur dix (8,5 %) a déclaré n'avoir assisté à aucun cours car inscrit

Mois d'arrêt	Avoir assisté à		
	Certaines épreuves	Aucune épreuve	Ensemble
Septembre	0,0%	15,1%	5,6%
Octobre	0,0%	14,0%	5,1%
Novembre	2,7%	25,6%	11,1%
Décembre	4,7%	26,7%	12,8%
Janvier	13,5%	9,3%	12,0%
Février	18,9%	2,3%	12,8%
Mars	18,9%	2,3%	12,8%
Avril	14,2%	2,3%	9,8%
Mai	10,1%	1,2%	6,8%
juin	16,9%	1,2%	11,1%
Ensemble	100%	100%	100%

dans une autre formation. Huit bacheliers sur dix (81,4 %) ayant déclaré n'avoir assisté à aucune épreuve ont cessé d'assister en cours les quatre premiers mois dont un peu plus de la moitié (52,3 %) entre novembre et décembre.

Les raisons principales les plus souvent évoquées dans le fait de n'avoir assisté à aucune épreuve sont que la formation ne les intéressait pas (40,2 %), qu'ils suivaient une autre formation dans un autre établissement (22,8 %), qu'ils ont eu des problèmes de santé (7,6 %) ou encore qu'ils ont opté pour une année sabbatique (5,4 %).

Quel bilan de cette expérience universitaire ?

Globalement cette expérience universitaire est plutôt positive. En effet, ils sont un peu plus d'un quart (28,0 %) à l'avoir estimée comme « une perte de temps ». Cela concerne un cinquième (21,4 %) de ceux ayant assisté à toutes les épreuves contre un peu plus d'un tiers (35,4 %) de ceux n'ayant assisté à aucune épreuve.

Cette expérience plus ou moins longue pour certains a été pour plus des trois-quarts d'entre eux (77,2 %) une période de réflexion quant à leurs projets, peut-être même les conforter dans une poursuite d'études autre qu'en université ou encore d'entrer dans la vie active. Plus de deux jeunes sur



trois (67,4 %) ayant déclaré n'avoir assisté à aucune épreuve sont plutôt voire tout à fait d'accord sur l'affirmation « une année de réflexion quant à vos projets », plus des trois quarts (79,7 %) de ceux ayant assisté à certaines épreuves et plus de quatre jeunes sur cinq (83,1 %) ayant assisté à toutes les épreuves.

Quelle situation au 1^{er} décembre 2012 ?

Au 1^{er} décembre, près de trois bacheliers sur quatre (72,2 %) non réinscrits à l'université d'Orléans sont en poursuite d'études dont un peu plus d'un sixième (17,4 %) en alternance. Un jeune sur six est en emploi (16,9 %), moins d'un sur dix (6,1 %) est en recherche d'emploi et 4,8 % sont dans une autre situation.

Même si les différences ne sont pas significatives, on constate que ce sont les bacheliers inscrits en STAPS qui plus souvent que la moyenne sont en emploi (23,2 %) contre 10,2 % de ceux de Sciences. Ces derniers étant plus souvent en poursuite d'études (79,7 %) contre 68,1 % des bacheliers venant de STAPS. En ce qui concerne les bacheliers venant de Droit, Economie, Gestion ou de Lettres, Langues et Sciences Humaines, les écarts observés sont inférieurs à 2.

La non réinscription à l'université d'Orléans ne si-

de la 1^{ère} année de Licence. En effet, lorsqu'il y a eu un résultat de calculé au niveau de l'année, on constate que la quasi-totalité des étudiants ayant validé leurs deux semestres (94,9 %), un seul semestre (81,8 %) sont en poursuite d'études. Lorsqu'ils n'ont validé aucun semestre ou eu au moins une absence injustifiée (résultat défaillant), ces bacheliers sont respectivement 75,6 % et 67,4 % en poursuite d'études.

L'âge au baccalauréat, le type de baccalauréat mais aussi l'origine sociale apparaissent comme déterminants dans le fait d'être en poursuite d'études ou en emploi au 1^{er} décembre 2012.

La poursuite d'études est plus souvent que la moyenne le fait des bacheliers à l'heure ou en avance que celui des bacheliers ayant au moins deux ans de retard. En effet, plus des trois quarts des bacheliers à l'heure (77,0 %) sont en poursuite d'études contre trois cinquième (59,6 %) des bacheliers ayant au moins deux années de retard ; ces derniers sont plus souvent en emploi (31,9 %).

Ce sont les bacheliers titulaires d'un baccalauréat professionnel qui, plus souvent que la moyenne, sont en emploi : 39,1 % contre 12,3 % des bacheliers titulaires d'un baccalauréat général.

Situation au 1^{er} décembre 2012

	En études	En emploi	En recherche d'emploi
Bacheliers à l'heure ou en avance	77,0%	12,6%	5,9%
Bacheliers ayant un an de retard	68,5%	18,9%	5,5%
Bacheliers ayant au moins deux ans de retard	59,6%	31,9%	8,5%
Bacs généraux	78,9%	12,3%	5,4%
Bacs technologiques	68,6%	19,1%	6,7%
Bacs pro	41,3%	39,1%	8,7%
Favorisées A	76,1%	12,8%	5,1%
Favorisée B	78,3%	10,8%	2,4%
Moyennes	70,3%	16,5%	9,1%
Défavorisées	62,7%	30,7%	6,7%
Ensemble	72,2%	16,9%	6,1%

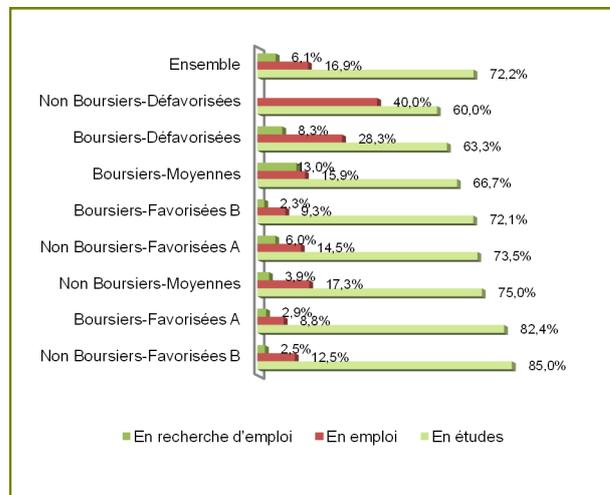
Dans la base Apogée, la PCS¹ des deux parents est dorénavant renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisit de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable.

Ce sont les bacheliers dont l'un des parents appartient à la catégorie « Défavorisées » qui, plus souvent que la moyenne, sont en emploi. En effet, trois

1 : Professions et Catégories Socioprofessionnelles définies par l'INSEE (Institut National Statistiques des Etudes Economiques). Cette nomenclature remplace celle des CSP depuis le recensement de 1982.

jeunes sur dix (30,7 %) issus de cette classe sociale contre un sur huit (12,8 %) issus de la catégorie « Favorisées A » sont en emploi.

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non boursier apporte un certain éclairage sur la population des bacheliers en emploi au 1^{er} dé-



cembre 2012.

On constate alors que l'étudiant non boursier dont au moins un parent appartient à la catégorie « Défavorisées » a une probabilité plus importante d'être en emploi par rapport à son homologue boursier de même classe sociale d'appartenance. Ainsi deux bacheliers sur cinq (40,0 %) non boursiers d'origine « Défavorisées » sont en emploi contre trois bacheliers boursiers sur dix (28,3 %) de la même classe sociale.

Plus de deux étudiants sur cinq (43,5 %) sont en BTS dont 38,9 % en 1^{ère} année, un cinquième est en Licence (21,1 %) dont 15,4% en 1^{ère} année, 5,6% suivent une formation des soins infirmiers et 5,2% sont en DUT.

Près d'un étudiant sur quatre (24,1 %) suit sa formation en alternance dont 18,9 % en apprentissage. Les quatre cinquièmes (79,6 %) des étudiants en apprentissage font un BTS et représentent un peu plus d'un tiers (34,7 %) des étudiants en BTS.

En études à temps plein ou en alternance, les raisons de leur non réinscription à l'université d'Orléans, sont pour la très grande majorité des répondants dues à un changement d'orientation (87,0 %) ou bien



Certaines de ces raisons peuvent être liées les unes aux autres ou se cumuler comme « réussite à un concours et changement d'orientation » ou « la formation n'existe pas, changement d'orientation et contraintes financières ».

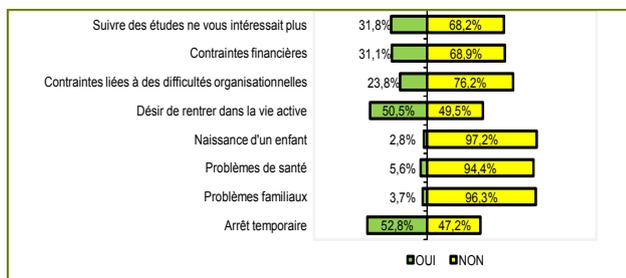
En dehors des précisions par rapport au cursus ou au type et lieu d'études, d'autres raisons, en lien également avec les études, posent le problème de l'encadrement dans le travail ou du choix d'orientation comme cet étudiant qui déclare « préférer l'encadrement d'un BTS », un autre qui soulève le problème de la transition entre lycée et université ou un autre qui pensait que la formation qu'il avait choisie lui semblait adaptée et cela n'a pas du tout été le cas précisant que « la fac n'est pas destinée à tout le monde ». D'autres étudiants évoquent « le rapprochement de la famille », « un changement d'université » en vue d'un master bien précis ou en raison d'une sélection en tant que sportif de haut niveau mais aussi « des difficultés financières ».

Ne pas être en poursuite d'études au 1^{er} décembre 2012

Au 1^{er} décembre 2012, plus d'un bachelier sur quatre (27,8 %) ne poursuit pas d'études. Parmi eux, trois cinquième (60,9 %) sont en emploi, un cinquième (21,7 %) est en recherche d'emploi, les autres se déclarant dans une autre situation (17,3 %).

Les raisons invoquées de la non poursuite d'études sont le plus souvent un « arrêt temporaire » (52,8 %) ou un « désir de rentrer dans la vie active » (50,5 %). Ce désir de rentrer dans la vie active est d'ailleurs plus souvent le fait des jeunes titulaires d'un baccalauréat professionnel : 72,0 % ont répondu par l'affirmative à cet item contre 40,0 % des titulaires d'un baccalauréat général et 51,9 % d'un baccalauréat technologique.

Ne pas être en poursuite d'études et déclarer que c'est un « arrêt temporaire » émane plus souvent des bacheliers ayant eu un parcours scolaire sans anicroche. En effet plus souvent que la moyenne, ce sont les bacheliers « à l'heure ou en avance » qui le déclare comme tel : 63,3% contre 43,9% des bacheliers ayant au moins un an de retard. Ces derniers



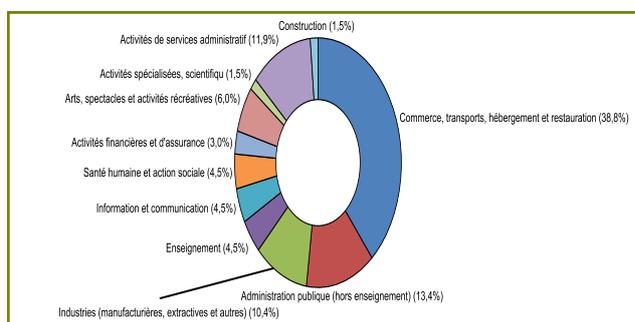
étant d'ailleurs plus souvent que la moyenne en emploi : 66,1 % contre 54,9 % des bacheliers « à l'heure ou en avance ».

Sur les 67 répondants **en emploi**, 36 sont en CDD, 16 sont intérimaires, 12 sont en CDI, 2 sont intermittents du spectacle et un se déclare auto-entrepreneur. La moitié (50,8 %) appartient à la catégorie socio

professionnelle des « Employés », plus d'un quart (28,4 %) à celle des « Ouvriers », un sixième (16,4 %) à celle des « Professions intermédiaires ». Deux répondants de par la profession exercée de comédien appartiennent à celle des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et un est auto-entrepreneur.

Près de deux jeunes sur cinq (38,8 %) travaillent dans le domaine du « Commerce, transports, hébergement et restauration », un peu plus d'un cinquième (22,2 %) dans celui de « Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale », un dixième (11,9 %) dans « Activités de services administratifs et de soutien ».

Pour plus de la moitié (52,2 %), l'emploi occupé, au 1^{er} décembre 2012, n'est pas le premier emploi. Le nombre moyen d'emplois occupés est de 2,3.



Sur les vingt-quatre jeunes **en recherche d'emploi**, dix-neuf cherchent un nouvel emploi et pour seize d'entre eux, suite à une fin de contrat (CDD) ou d'une mission d'intérim.

Les situations observées étant une photographie à un instant T, dix-neuf jeunes (4,8 %) ne se sont pas considérés comme en études, ni en emploi, ni sans emploi et en recherchant un. On pourrait considérer cet état comme un « entre-deux », une situation d'attente pour accéder à une formation ou un emploi. Dix-neuf jeunes se sont positionnés ainsi dont six ayant déclaré préparer par eux-mêmes des concours.

Ces bacheliers communément appelés « décrocheurs » ne le sont pas tant que cela. Ils sont en effet près des trois quarts à être en poursuite d'études (72,2%). Changement d'orientation, poursuite d'un objectif, meilleure connaissance de soi mais aussi contraintes financières, désir de concret caractérisent cette population. Près d'un quart (23,0 %) sont quand même rentrés dans la vie active, même s'ils jugent cette situation comme temporaire et espèrent bien reprendre ou intégrer une formation souhaitée.



Pôle AVENIR
Observatoire de la Vie Etudiante, OVE
 Maison de l'Etudiant
 Rue de Tours - BP 6749
 45067 Cedex 2
 Tél. : 02 38 49 43 06
 poleavenir.ove@univ-orleans.fr
 www.univ-orleans.fr/vie/ove

